A la suite d'une démission au sein de l'Union démocratique du centre (UDC), laquelle n'a plus de viennent-ensuite à proposer, le Bureau du Conseil communal d'Ecublens/VD déclare que

• Mme Fiona Glauser

sera élue Conseillère communale lors de la séance du 27 mai 2021 et assermentée à cette occasion.

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), cette candidature a été soutenue par six signataires de la première liste.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès de la Préfecture, dans les trois jours qui suivent sa publication (art. 117 ss. LEDP).

Le Bureau du Conseil communal